

# LE BULLETIN D'INFORMATION DES FEMMES DE LA FEESP

NUMÉRO 37 - OCTOBRE 2014

### Métier non-traditionnel : agente de sécurité

Le 1<sup>er</sup> septembre 2014, **De fil en filles** a rencontré la présidente du syndicat des agents et agentes de Garda-CPI, Mellisa Roach, une femme intéressante et positive. Elle fait un métier non traditionnel et est accompagnée d'une équipe tout aussi non-traditionnelle dans le milieu syndical : Il y a 5 femmes sur 7 sur le comité exécutif. Elles sont : Vice-présidente de jour (Geneviève Lacelle), Vice-présidente aux griefs (Jessica Baryla), Vice-présidente de nuit (Nathalie Leblanc) et secrétaire-trésorière (Léontine Pelletier), en plus de la présidente. Les membres de l'exécutif sont solidaires entres eux, se rencontrent souvent à l'extérieur pour discuter. Le groupe d'âge des employé-es est assez jeune, entre 23 et 30 ans.



De gche à dte : Léontine Pelletier et Mellisa Roach

L'aventure syndicale passionne Mellisa, qui est une des pionnières du syndicat. Elle a signé la convention de 2013. Elle est prête à défendre les droits de ses membres, et est sensible aux sujets qui touchent particulièrement les femmes. Son implication de date pas d'hier, déjà au secondaire elle participait aux comités étudiants de son école!

Mellisa a fait des études en tourisme, puis en photographie. Aujourd'hui, elle continue d'apprendre, puisqu'elle étudie désormais en soins infirmiers auxiliaires.

Elle travaille pour Garda, au Centre de prévention de l'immigration (CPI) tout en continuant ses études et en assumant ses tâches syndicales.

Le CPI est un centre d'hébergement à sécurité moyenne. Les détenu-es sont considéré-es comme des personnes non-violentes. Si une ou un prévenu est violent, il est transféré dans un centre de détention à sécurité plus élevée comme le centre de détention de Rivière-des-Prairies. Le travail d'agent et agente demande une grande ouverture d'esprit, des talents de communication, un gros travail d'équipe, car on travaille avec des individus qui sont dans une situation difficile et stressante, et qui appartiennent à des communautés ethniques ou culturelles très différentes. Il y a des hommes seuls et des familles avec des enfants. Les agentes sont envoyées dans les secteurs avec les enfants, ou les agents ne peuvent être assignés.

Les agentes sont malheureusement souvent mises à l'écart des interventions, et pourtant, Mellisa est d'avis que le premier niveau d'intervention doit simplement être une bonne communication. Il faut savoir parler et clarifier les choses. Elle a développé des habilités de communication qui lui permettent d'intervenir de façon efficace. Lorsqu'on intervient par la communication, la situation de stress se résorbe.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est un organisme canadien qui relève du ministre de la sécurité publique et de la protection civile du Canada. Les agentes et agents de l'ASFC peuvent arrêter et détenir des personnes immigrantes considérées comme pouvant constituer un danger pour la sécurité publique, ou si on croit qu'elles se soustrairont aux contrôles, à l'enquête ou au renvoi dans leur pays. Il y a plusieurs centres et quartiers de détention dans la région de Montréal (notamment le centre de Prévention de l'Immigration ou CPI).

En 2007, Garda World, une compagnie de sécurité privée, a obtenu le contrat de fournir des services à l'AFSC dans ces centres et quartiers de détention. Le rôle des agents de agentes de Garda est de transporter, héberger et assurer la sécurité des personnes prévenues. Ils et elles sont non armés mais en uniforme. Leurs services sont requis 365 jours par année, 24 h sur 24h.

Les agents et agentes de Garda-CPI ont joint les rangs de la CSN et ont négocié leur première convention collective en 2013. Il y a un peu plus de 160 salarié-es, dont 80 à peu près sont des femmes. Un minimum de 40% du personnel doit être de sexe féminin, et ce sur tous les quarts de travail et à tous les lieux où les services sont dispensés.

II y a aussi une certaine résistance à laisser les agentes faire du transport, qui est vu comme une activité plus dangereuse. Cependant, malgré cette résistance, agentes font du transport. Mellisa pense qu'il peut y des avoir problématiques dans

bien des emplois, du

de

racisme,

discrimination ou du harcèlement. Les femmes peuvent cependant assumer toutes les tâches et trouver des solutions. Elle trouve son travail stimulant, les journées sont toutes différentes, il y a de l'action et il est facile de communiquer de façon professionnelle avec la clientèle.

Il y a encore cependant beaucoup de travail à faire. Un gros irritant est le manque de communication avec les agentes et agents d'immigration (fonctionnaires fédéraux), qui travaillent pourtant dans les mêmes centres avec la même clientèle. Ils ont le réel pouvoir de décider du sort des détenu-es. Mais pour pouvoir leur parler, le personnel de Garda doit prendre un rendez-vous! Cela occasionne du stress et des tensions, notamment en situation d'urgence.

Mellisa ne baisse les bras et compte bien avancer le plus qu'elle peut. Le secret, c'est la communication, le respect et la recherche de solutions.

### La loi 3 et l'analyse différenciée selon les sexes

Le projet de loi 3 sur les régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur municipal est une attaque en règle contre le droit de négocier et contre les conditions de travail des travailleuses et travailleurs. Plusieurs informations détaillées sont accessibles sur le <u>site internet de la FEESP</u>.

Le projet de loi 3 impose, entre autres, le partage des déficits passés et futurs à 50 %-50 %, le coût du service courant à 50 %-50 %, le plafonnement de la valeur du régime à 18 %¹ de la masse salariale, et plusieurs autres mesures qui sont imposées en faisant fi des négociations ou ententes antérieures et ne tenant aucun compte des particularités de chacun des régimes. Le mémoire CSN dénonce ce projet de loi et propose des solutions pour pérenniser les régimes en réelle difficulté.

La CSN a également soutenu que ce projet de loi est discriminatoire pour les milieux de travail majoritairement féminins. En effet, les femmes ayant une espérance de vie plus longue, les milieux de travail majoritairement féminins se verraient obligés d'appliquer des mesures pénalisantes puisque le plafond de 18% serait atteint plus rapidement que les milieux mixtes ou majoritairement masculins.

Au cours des derniers jours, à l'occasion de l'étude détaillée du projet de loi 3, le gouvernement a adopté une bonification de 0,5% du plafond pour tenir compte de cette réalité.

Soulignons que la CSN a été la seule organisation à soulever ce problème. Voilà un bel exemple d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) !

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 20 % pour les policiers et les pompiers

#### **ANNONCE – ANNONCE — ANNONCE**

À mettre à vos agendas : la prochaine rencontre du réseau-femmes, qui se tiendra le 5 février 2015. Une invitation vous sera communiquée au début du mois de janvier, avec un ordre du jour détaillé. Ce sera une belle journée de conférence, de débat et d'échanges. La rencontre se tiendra à Drummondville.

## Mercí!

Un remerciement spécial à une fille spéciale, Marie-Ève, notre conseillère du comité, qui nous quitte pour de nouveaux défis à la CSN, nous garderons un heureux souvenir de toi de par tes sages conseils, tu as su nous guider. Bonne chance !

Le comité aimerait souhaiter la bienvenue à notre nouvelle conseillère, Joanie Brousseau (à gauche dans le groupe des sorcières!

# LE COMITÉ DES SORCIÈRES VOUS SOUHAITE UNE BONNE FÊTE D'HALLOWEEN!



Vous aimeriez faire partie du réseau-femmes FEESP et recevoir **De fil en filles** Contactez Athena Davis (514 598-2204 ou athena.davis@csn.qc.ca).

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus.



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU COMITÉ

Sylvie Tremblay, présidente, l'APPA
Linda Boisclair, membre, Syndicat de Gaz Métro
Florcy Édouard, membre, SAPSCQ
Nathalie Arguin, responsable politique
Joanie Brousseau, conseillère syndicale
Athena Davis, employée de bureau



www.feesp.csn.qc.ca